Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 38 (2011)

Heft: 1

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

יד א חד החדחה המוואובו לחדי

CONSEIL OSE

QUESTION:

Je vis à l'étranger et vais bientôt avoir un enfant. Je souhaite savoir si, étant de nationalité suisse, mon bébé allait acquérir automatiquement ma nationalité ou s'il y avait des démarches à effectuer? Mon enfant pourra-t-il avoir une double nationalité?

RÉPONSE:

D'après la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), est suisse par naissance: l'enfant de conjoints dont l'un au moins est suisse ainsi que l'enfant d'une citoyenne suisse qui n'est pas mariée avec le père de cet enfant. L'enfant mineur d'un père suisse qui n'est pas marié avec la mère acquiert la nationalité par l'établissement du rapport de filiation avec le père, comme s'il l'avait acquise à la naissance.

La naissance doit cependant être annoncée à la représentation suisse auprès de laquelle vous êtes immatriculée. Cela est important car l'enfant né à l'étranger de parents dont l'un au moins est suisse perd la nationalité suisse à 22 ans révolus lorsqu'il a encore une autre nationalité, à moins que, jusqu'à cet âge, il n'ait été annoncé à une autorité suisse à l'étranger ou au pays, qu'il ne se soit annoncé lui-même ou qu'il n'ait déclaré par écrit vouloir conserver la nationalité suisse. Passé cet âge, si des raisons excusables justifient l'omission d'annonce, une réintégration reste possible dans un délai de dix ans. Si l'enfant a des liens étroits avec la Suisse, une réintégration reste possible au-delà de ce délai. Toutefois, afin d'éviter des tracasseries administratives futures, il est recommandé d'annoncer la naissance dès que possible à votre ambassade ou consulat qui contrôlera les documents et transmettra les informations aux autorités en Suisse pour l'inscription de l'enfant dans les registres d'état civil de la commune d'origine.

La Suisse reconnaît la double nationalité sans restriction. Du point de vue suisse, il est donc tout à fait possible de posséder la nationalité suisse et celle d'un autre État. En revanche, tel n'est pas nécessairement le cas d'autres pays. Ainsi, dans certains pays, le fait d'acquérir la nationalité suisse peut entraîner la perte de l'autre nationalité. Pour des renseignements à ce sujet, veuillez contacter les autorités de votre autre pays d'origine.

Le service juridique de l'OSE donne des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

SARAH MASTANTUONI RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIOUE

Les jeunes Suisses de l'étranger profitent de l'hiver suisse

La Suisse offre tout ce qu'il faut pour passer des vacances d'hiver de rêve. Les jeunes Suisses de l'étranger sont invités à réserver au plus vite leur séjour de vacances ou de formation auprès de l'OSE.

Les stations de ski suisses se placent parmi les plus élevées d'Europe. Nulle part ailleurs ne se trouve-t-on aussi près du ciel. Dans les camps de sports d'hiver de l'OSE, les Suisses de l'étranger découvrent les paysages alpins et s'amusent tout simplement en partageant leurs vacances au sein d'un groupe. Des jeunes venus des quatre coins du monde échangent leurs expériences en tant que Suisses de l'étranger, parlent de leur pays d'origine et découvrent la terre de leurs ancêtres. La barrière de la langue est rapidement franchie car c'est finalement le contact humain qui prime avant tout. Les moniteurs de ski et de snowboard diplômés de l'OSE assurent la sécurité, l'animation et l'épanouissement personnel. Un programme varié offrant des distractions crée une ambiance animée. Il y a encore des places dans les programmes présentés ci-après.

Semaine de sports d'hiver à Wengen (BE) (du 26.2 au 5.3.2011)

Wengen est un village de chalets ensoleillé, au caractère authentique et où ne circule aucune voiture. La semaine de sports d'hiver dans les majestueuses montagnes que sont l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau, est une offre destinée aux jeunes adultes à partir de 18 ans. Wengen comble aussi bien les attentes des sportifs que des noctambules. Prix: CHF 800.—

Camp de Pâques à Fiesch (VS) (du 16.04 au 24.04.2011)

Pour ceux qui veulent encore de la neige au printemps, la région d'Aletsch permet de profiter pleinement des jours qui s'allongent dans un domaine skiable renommé au panorama somptueux. Ce village de vacances moderne propose en plus un nombre illimité d'activités sportives en intérieur comme en plein air.

Prix: CHF 700.-

Faire un stage dans une haute école et découvrir la Suisse

L'OSE propose des offres et un encadrement aux jeunes qui souhaitent se perfectionner pendant leurs vacances. Tu vis chez l'une de nos sympathiques familles d'accueil, ce qui te permet d'avoir un véritable aperçu du quotidien des Suisses. Pendant la journée, nous te concoctons un programme sur mesure pour répondre à tes attentes.

Pour plus de renseignements sur les offres présentées, s'adresser à: Organisation des Suisses de l'étranger Service des jeunes, tél.: +41 (0)31 356 61 00 youth@aso.ch, www.aso.ch

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Camps d'été 2011 pour les enfants de 8 à 14 ans

Si tu as entre 8 et 14 ans et que tu souhaites passer quatorze jours en Suisse et mieux connaître ton pays d'origine, inscris-toi à l'un des camps de vacances de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger! Nous organisons en juillet et en août des camps de vacances d'été dans les plus belles régions de Suisse.

Programme

Pendant nos camps, nous découvrons des sites touristiques, des lacs, des montagnes, des cours d'eau, des paysages, nous faisons de petites randonnées et il nous arrive aussi de visiter des villes. Il y a également des jours où nous restons «chez nous». Nous organisons alors des jeux, des activités sportives ou d'autres ateliers.

Tu auras en outre l'occasion d'apprendre plein de choses intéressantes sur la Suisse car nous nous amusons par exemple avec les langues du pays, apprenons des chansons suisses, goûtons des recettes de cuisine régionales et pratiquons des jeux et des sports typiquement suisses.

Les échanges linguistiques et culturels entre les participants de différents pays sont une chance de vivre des moments inoubliables et de se faire de nouveaux amis!

Tarif

Vous trouverez le prix des offres dans la liste ci-après. La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger vise à offrir au plus grand nombre la possibilité de passer au moins une fois des vacances en Suisse. C'est pourquoi le coût du camp peut être réduit. Le formulaire correspondant peut être demandé avec l'inscription.

Voyage / Point de rendez-vous

Le point de rendez-vous est toujours l'aéroport de Zurich à midi.

Le voyage aller-retour jusqu'à l'aéroport de Zurich doit être organisé et financé par les parents.

Direction

Pendant les deux semaines, des équipes multilingues et expérimentées veillent à ce que le camp de vacances se déroule sans problème et offre de multiples distractions.

Inscription

Les informations détaillées sur les différents camps de vacances et le formulaire d'inscription seront disponibles à partir du mardi I février 2011 sur www.aso.ch. Sur demande, nous vous faisons parvenir notre brochure d'informations par courrier postal. Clôture des inscriptions le 15 mars 2011.

Camps d'été 2011

prix: CHF 900.-

prix: CHF 950.-

Du sa. 2.7. au ve. 15.7.2011: Enney (FR)
pour 36 enfants de 8 à 11 ans,
prix: CHF 900.—
Du sa. 2.7 au ve. 15.7.2011: Schönried (BE)
pour 24 enfants de 11 à
14 ans, prix: CHF 900.—
Du sa. 16.7. au ve. 29.7.2011: Lantsch/Lenz (GR)
pour 36 enfants de 11 à 14 ans,
prix: CHF 900.—
Du sa. 16.7. au ve. 29.7.2011: Saint-Cergue (VD)
pour 36 enfants de 8 à 11 ans,

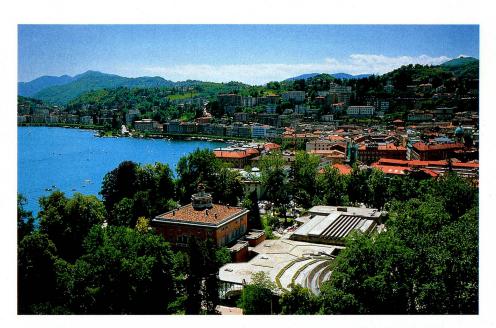
Du me. 20.7 au ve. 29.7.2011: Voyage en Suisse

pour 20 enfants de 12 à 16 ans,

Du sa. 30.7. au ve. 12.8.2011: S-Chanf (GR)
pour 40 enfants de 11 à 14 ans,
prix: CHF 900.—
Du sa. 30.7. au ve. 12.8.2011: Flübli (LU)
pour 36 enfants de 8 à 11 ans,
prix: CHF 900.—
Du sa. 30.7. au di. 7.8.2011: exclusivité:
«Pipistrello», projet cirque pour env. 30 en-

Du sa. 30.7. au di. 7.8.2011: exclusivité: «Pipistrello», projet cirque pour env. 30 en fants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.– Du sa. 13.8. au ve. 26.8.2011: Melchtal (OW) pour 48 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Le bureau de Berne se tient à votre disposition pour de plus amples informations: Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne Tél. +41 (0)31 356 61 16, fax +41 (0)31 356 61 01 E-mail: sjas@aso.ch, www.sjas.ch, rubrique Offres



89° Congrès des Suisses de l'étranger du 26 au 28 août 2011 au Palazzo dei Congressi de Lugano

Le débat du 89° Congrès des Suisses de l'étranger qui se tiendra à Lugano sera consacré à la démocratie directe dans le contexte international. Pour en savoir plus sur ce thème et sur les dernières informations concernant le congrès 2011, consultez http://www.aso.ch/fr/offres/congres-des-suisses-de-letranger.

Réservez dès aujourd'hui les dates du congrès dans votre agenda. Au plaisir de vous y retrouver!

Veuillez m'envoyer au printemps 2011 les documents d'inscription au 89e Congrès des Suisses de l'étranger (du 26 au 28.8.2011 à Lugano).

Mon adresse:

Nom/prénom:

Pays/NPA/localité:

E-mail:

Adresse:

Merci d'écrire lisiblement et en lettres majuscules

Veuillez envoyer le formulaire rempli à: Organisation des Suisses de l'étranger, Communications & Marketing, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, fax: +41 (0)31 356 61 01 ou envoyez-nous un e-mail à communication@aso.ch.